



Vente d'un appartement de moins de 5 ans (tva 5.5%)

Par **otilck**, le **18/12/2010** à **13:47**

Bonjour, mon amie et moi même avons acheté un appartement il y a 3 ans. Nous avons le droit à un rabais de la TVA à 5.5% ainsi qu'un prêt à taux 0. L'appartement nous a été livré l'année dernière. L'année prochaine je vais être **muté par mon entreprise** à l'autre bout de la France et nous allons devoir revendre l'appartement. Allons-nous devoir rembourser la différence de TVA (car nous y serons pas resté 5 ans) ? Y-a-t'il des répercussions sur le prêt à taux 0 ? Lors de la revente, étant donnée que l'appartement est tjrs considéré comme neuf, vais-je devoir verser une TVA ? Merci d'avance pour vos réponses. Cordialement,